PROJET ÉDUCATIF

École Jean XXIII

2023-2027

ÉCOLE
Jean XXIII
ANGE-GARDIEN

Table des matières

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF 3

2. CONTENU DU PROJET ÉDUCATIF 3

3. DÉMARCHE COLLABORATIVE 4

4. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

5. MISSION, VISION ET VALEURS 6

5.1. NOTRE MISSION 6
5.2. NOTRE VISION 7
5.3. NOS VALEURS 7

6. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT 7

6.1. ENVIRONNEMENT EXTERNE 7
6.1.1. Population et territoire 7
6.1.2. L'école et sa communauté 7
6.2. ENVIRONNEMENT INTERNE 8
6.2.1. Portrait de la réussite des élèves 8
6.2.2. L'établissement 10
6.2.3. L'organisation des services 11

7. ZONES DE VULNÉRABILITÉ ET ZONES DE FORCE 11

8. COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 12

***9.* LE DÉVELOPPEMENT DURABLE [*CETTE SECTION DU PROJET ÉDUCATIF EST FACULTATIVE*.] ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

10. ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT 12

11. PLAN D'ACTION 14

1. But et définition du projet éducatif

☑ Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

2. Contenu du projet éducatif

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
    - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
    - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
    - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
    - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
    - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)[1];
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère […] (LIP, article 459.3);

[1] Seulement pour les écoles et selon les exigences législatives en vigueur

- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).
    - Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui figurent dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Démarche collaborative

La démarche d'élaboration du projet éducatif 2023-2027 a été réalisée principalement en *4* étapes telles que présentées à la figure suivante :

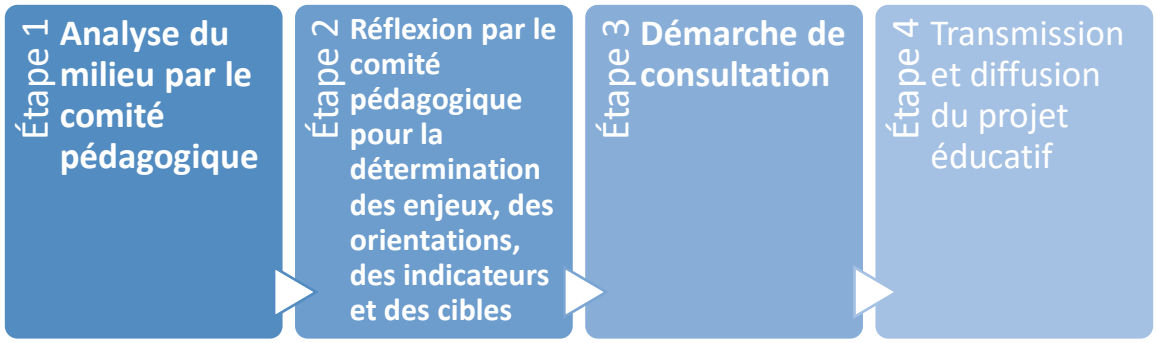

Voici les membres du comité du projet éducatif :

Louise Tarte, Julie St-Onge, Sabrina Fournier, Joanie Jacques, Anick Gagnon, Dominique Benoit

☑ Le tableau suivant présente les liens entre l'ancien projet éducatif 2019-2023 et le projet éducatif 2023-2027.

Orientations du projet éducatif 2019-2023	Orientations du projet éducatif 2023-2027
Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire.	*Offrir aux élèves un milieu sain, sécuritaire, stimulant et bienveillant.*
Améliorer l'arrimage des contenus et des pratiques en mathématiques.	*Faire de la réussite de nos élèves une fierté pour tous.*
Offrir davantage de soutien aux parents.	*Cette orientation est maintenant un objectif du projet éducatif.*

4. Travaux du comité pédagogique et consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

☑ Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.[2]

Calendrier des travaux du comité pédagogique et des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.

Date	Travaux effectués
31 janvier 2023	Sondage des valeurs à toute l'équipe-école
Février 2023	Sondage aux élèves, aux parents et au personnel afin d'aider à dégager des enjeux, des forces du milieu, etc.
14 mars 2023	Retour sur le sondage des valeurs avec l'équipe-école et discussion pour dégager celles qui sont prédominantes (présélection)
30 mars 2023	Comité projet éducatif : déterminer la mission, la vision et les valeurs
26 avril 2023	Présentation à l'équipe de la mission, de la vision et des valeurs
26 avril 2023	Présentation au conseil d'établissement de la mission, de la vision et des valeurs
16 mai 2023	Rencontre entre la direction et une conseillère pédagogique pour l'analyse des résultats et pour établir un échéancier pour la suite des travaux
16 mai 2023	Présentation à l'équipe-école des résultats du sondage de février pour dégager les enjeux
30 mai 2023	Présentation au conseil d'établissement des résultats du sondage de février pour dégager les enjeux

[2] LIP, article 74

Juin 2023	Sondage Forms sur les résultats et enjeux à l'équipe-école
Juin 2023	Sondage Forms sur les résultats et enjeux au conseil d'établissement
3 octobre 2023	Rencontre entre la direction et deux conseillères pédagogiques afin de rédiger les enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles.
10 octobre 2023	Présentation au comité du projet éducatif des travaux faits sur les enjeux, orientations, objectifs et cibles et pistes d'amélioration
16 octobre 2023	Rencontre entre la direction et deux conseillères pédagogiques pour mettre à jour les enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles en fonction des commentaires du comité
17 octobre 2023	Présentation à l'équipe-école des enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles
25 octobre 2023	Présentation au conseil d'établissement des enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles
20 décembre 2023	Adoption du projet éducatif par le conseil d'établissement

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration[3]. » La concertation vise la recherche d'un consensus dans la détermination des orientations, des priorités d'action et des résultats attendus du projet éducatif. Conformément à la LIP, chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'établissement et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des membres du personnel de l'établissement et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire[4].

À chacune des étapes de la démarche d'élaboration du projet éducatif, de sa mise en œuvre et de son suivi, le service de garde éducatif fait partie intégrante des réflexions et des décisions concertées au sein de l'équipe-école. Le programme d'activités du SÉDG sera d'ailleurs inspiré des valeurs du projet éducatif de l'école.

5. Mission, vision et valeurs

5.1. Notre mission

☑ La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique.[5]

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

[3] Claude LARIVIÈRE (2001). « Les réseaux intégrés de services : fondements, définitions et modes d'organisation », dans *Guide pour soutenir le partenariat : entente CLSC-centres jeunesse*, Québec, Comité conjoint CLSC-centres jeunesse, p. 38.
[4] LIP, articles 74 et 109
[5] LIP, article 36

5.2. Notre vision

Offrir un milieu de vie stimulant, accueillant, sécurisant et bienveillant à l'élève en privilégiant le lien avec la famille et la communauté afin de l'aider à s'épanouir sur le plan scolaire et personnel.

5.3. Nos valeurs

- Coopération
- Respect
- Engagement
- Bien-être

6. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement[6]

6.1. Environnement externe

6.1.1. *Population et territoire*

L'école Jean XXIII est située à Ange-Gardien, en milieu rural de la MRC de Rouville. Cette municipalité compte 2950 habitants sur une superficie de 90,29 km2.

La municipalité compte plusieurs attraits : une piste cyclable, une bibliothèque, plusieurs parcs, des jeux d'eau, un parc de glissades en hiver, etc.

La situation géographique de la municipalité limite l'accessibilité aux services publics de soutien aux familles ainsi qu'aux services privés. Même si elle fait partie du Centre de services scolaire Des Hautes-Rivières, l'école est située sur le territoire de la santé publique de l'Estrie.

L'indice de défavorisation de l'école est de 8, ce qui permet d'expliquer en partie l'augmentation des élèves présentant certaines vulnérabilités. Le nombre de familles qui ne sont pas suffisamment outillées pour accompagner leur enfant dans leur développement global augmente d'année en année. L'école met donc en place des moyens pour favoriser l'accompagnement des familles.

6.1.2. *L'école et sa communauté*

La communauté a à cœur la réussite et le bien-être des élèves de notre école. Plusieurs partenaires s'impliquent dans le développement de nos élèves : la Fondation pro-études, la Fondation Christian Vachon, la Maison Hina, la Friperie, l'École de la Vue et autres partenaires de la santé, etc. De plus, nous recevons chaque année des dons

[6] LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109

d'organismes, de commerces ou de citoyens pour aider nos familles ayant des situations financières précaires.

La municipalité est reconnue MADA (Municipalité Amie des Ainés). Une activité est organisée chaque année en collaboration avec la municipalité et le service de garde de l'école pour favoriser les échanges entre aînés et élèves.

Un programme d'activités varié est offert aux élèves par les loisirs d'Ange-Gardien après les heures de classe et les fins de semaine, offrant aux jeunes plusieurs occasions de bouger

6.2. Environnement interne

L'agrandissement de l'école en 2016 a permis d'offrir aux élèves, au personnel, aux parents et à la communauté un gymnase fonctionnel et convivial. Les espaces de vie des élèves (locaux de classe, locaux des spécialistes, service de garde, bibliothèque, etc.) sont adaptés et agréables.

L'école Jean XXIII compte depuis plusieurs années sur une équipe stable composée d'enseignants et d'intervenants dynamiques et engagés. Ceux-ci comprennent l'importance de créer un lien significatif avec leurs élèves et prennent plusieurs moyens pour y arriver.

Les enseignants s'engagent dans leur développement professionnel et collaborent régulièrement avec les conseillers pédagogiques. Ils sont ouverts aux différentes formations offertes par le centre de services ou à l'externe.

La quantité et la qualité des services offerts pour répondre aux besoins de nos élèves est une force de notre école. Le travail d'équipe est primordial et tous les intervenants collaborent pour viser la réussite de tous les élèves.

Différentes stratégies sont mises en place depuis plusieurs années pour mieux outiller les élèves dans le développement de leurs compétences socio-émotionnelles. Une commauté de pratique impliquant plusieurs enseignants et intervenants est en place à notre école. De plus, un projet de communication non-violente (CNV) a vu le jour en 2022 et se poursuit encore cette année. Aussi, plusieurs activités de transition sont offertes aux futurs élèves avant leur entrée au préscolaire.

Pour répondre au besoin des élèves de bouger, le projet *À l'école, on bouge au cube* les met en action au moins 60 minutes par jour par différents moyens : corridors actifs, activités midi, achat de matériel et de jeux pour la cour d'école, etc.

6.2.1. *Portrait de la réussite des élèves*

- Taux de réussite en deçà de la cible pour la compétence à résoudre une situation-problème chez nos élèves de 5e année (83,8%).

- Taux de réussite près de la cible pour la compétence à résoudre en 3e année (90,5%) et en 4e année (91,1%).
- Taux de réussite en deçà de la cible en écriture chez les élèves de 1re année (87,5%).
- Taux de réussite en deçà de la cible en lecture chez les élèves de 3e année (88,1%).
- Les résultats de nos élèves avec un plan d'intervention sont trop souvent critiques ou à risque.

LIRE avec plan d'intervention

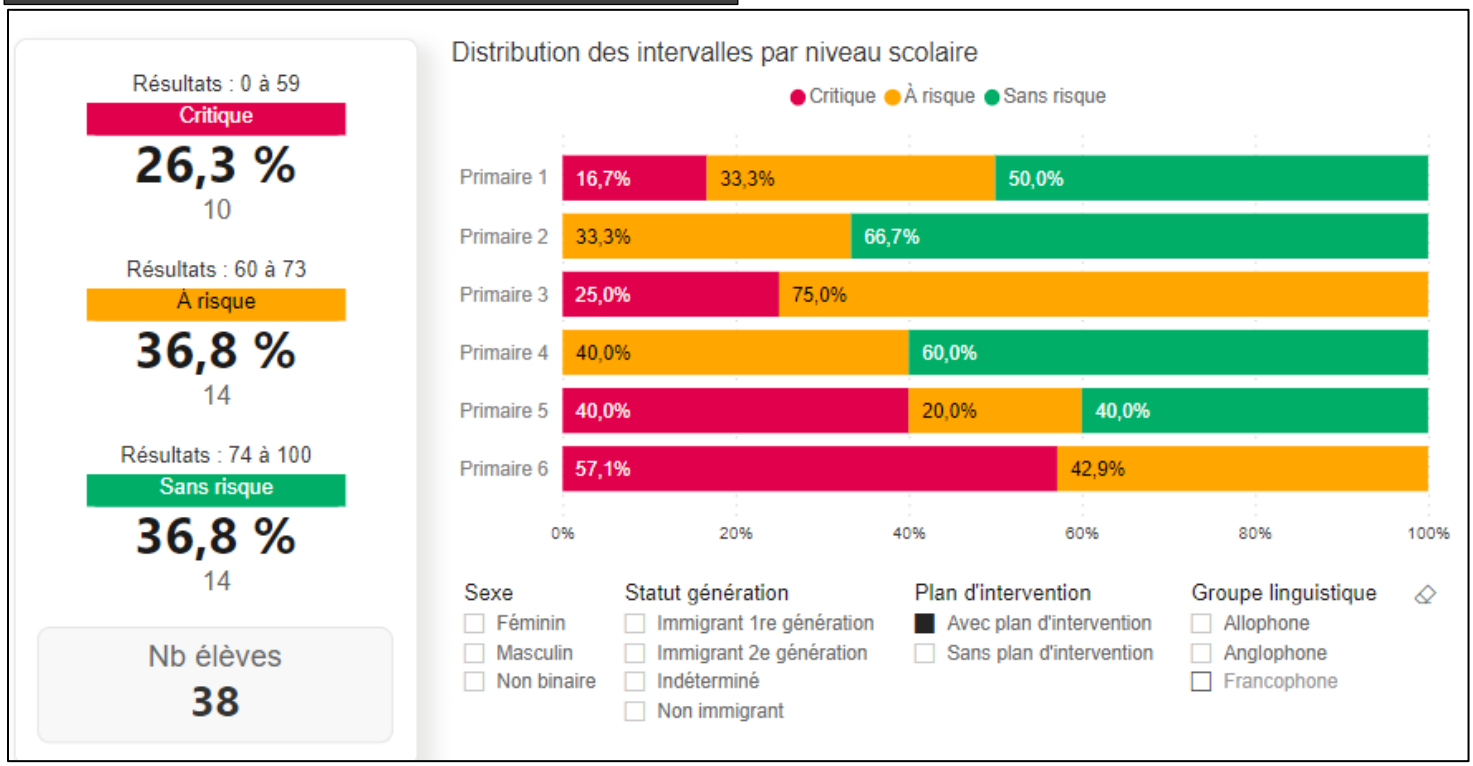

Taux de réussite avec cible 2022-2023

1er cycle

1ère année (A)	Cible	E1	E2	E3	Som.
Français	90%	100,0%	95,8%	97,9%	97,9%
Lire	90%		97,9%	95,8%	95,8%
Écrire	90%		91,7%	87,5%	87,5%
Mathématiques	90%	100,0%	97,9%	95,8%	95,8%
Résoudre une situation-problème	90%		93,8%	97,9%	95,8%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	100,0%	97,9%	95,8%	95,8%
Anglais	90%	100,0%	95,8%	97,9%	97,9%
Communiquer oralement en anglais	90%	100,0%	95,8%	95,8%	95,8%
Comprendre des textes lus et entendus	90%				

2e année (B)	Cible	E1	E2	E3	E3	Som.
Français	90%	97,7%	97,7%	97,7%	97,7%	97,7%
Lire	90%	95,3%	97,7%	95,3%	95,3%	97,7%
Écrire	90%	97,7%	95,3%	97,7%	97,7%	97,7%
Mathématiques	90%	97,7%	90,7%	95,3%	95,3%	95,3%
Résoudre une situation-problème	90%		93,0%	95,3%	95,3%	93,0%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	97,7%	88,4%	95,3%	95,3%	95,3%
Anglais	90%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Communiquer oralement en anglais	90%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%					

2e cycle

3e année (D)	Cible	E1	E2	E3	Som.
Français	90%	97,6%	100,0%	100,0%	100,0%
Lire	90%	97,6%	82,9%	88,1%	88,1%
Écrire	90%	95,1%	100,0%	97,6%	100,0%
Mathématiques	90%	100,0%	90,2%	92,9%	95,2%
Résoudre une situation-problème	90%		92,7%	88,1%	90,5%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	100,0%	87,8%	92,9%	95,2%
Anglais	90%	78,0%	97,6%	97,6%	97,6%
Communiquer oralement en anglais	90%		97,6%	97,6%	97,6%
Comprendre des textes lus et entendus	90%	78,0%		97,6%	95,2%

4e année (E)	Cible	E1	E2	E3	E3	Som.
Français	90%	95,6%	100,0%	97,8%	97,8%	97,8%
Lire	90%	97,8%	100,0%	97,8%	97,8%	97,8%
Écrire	90%	93,3%	95,6%	95,6%	95,6%	95,6%
Mathématiques	90%	93,3%	97,8%	93,3%	93,3%	93,3%
Résoudre une situation-problème	90%		95,6%	84,4%	84,4%	91,1%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	93,3%	97,8%	93,3%	93,3%	95,6%
Anglais	90%	80,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Communiquer oralement en anglais	90%		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%	80,0%		95,6%	95,6%	93,3%

3e cycle

5e année (G)	Cible	E1	E2	E3	Som.
Français	90%	100,0%	97,3%	97,3%	97,3%
Lire	90%	100,0%	94,6%	97,3%	97,3%
Écrire	90%	91,9%	97,3%	97,3%	97,3%
Mathématiques	90%	97,3%	86,5%	91,9%	91,9%
Résoudre une situation-problème	90%		78,4%	89,2%	83,8%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	97,3%	83,8%	91,9%	94,6%
Anglais	90%	86,5%	97,3%	97,3%	97,3%
Communiquer oralement en anglais	90%		100,0%	100,0%	100,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%	86,5%		97,3%	94,6%

6e année (H)	Cible	E1	E2	E3	E3	Som.
Français	90%	100,0%	100,0%	97,1%	97,1%	100,0%
Lire	90%	97,1%	97,1%	97,1%	97,1%	100,0%
Écrire	90%	97,1%	97,1%	94,1%	94,1%	97,1%
Mathématiques	90%	97,1%	97,1%	97,1%	97,1%	97,1%
Résoudre une situation-problème	90%		94,1%	94,1%	94,1%	97,1%
Utiliser un raisonnement mathématique	90%	97,1%	97,1%	100,0%	100,0%	97,1%
Anglais	90%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Communiquer oralement en anglais	90%		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Comprendre des textes lus et entendus	90%	100,0%		100,0%	100,0%	100,0%

6.2.2. *L'établissement*

☑ *Tableau 1 - L'établissement en quelques chiffres*

L'établissement en quelques chiffres	Préscolaire	Primaire	SÉDG	Secondaire	Total
Nombre d'élèves	55	257	125	-	437
Nombre d'enseignants	5	21	-	-	26
Nombre de membres du personnel de soutien	4	9	6	-	19
Nombre de membres du personnel professionnel	1	1	-	-	2
Indice de défavorisation (IMSE)	8				
État budgétaire au 30 juin (équilibre, surplus ou déficit)	Équilibre				

6.2.3. *L'organisation des services*

Composition des services à l'école Jean XXIII

- Une psychoéducatrice (21h)
- Cinq techniciennes en éducation spécialisée (total de 132 heures)
- Deux orthopédagogues (80,0725% et 42,8744%)
- Une enseignante en soutien pédagogique (82,7295%)
- 80 heures d'aide à la classe par semaine
- Une orthophoniste (7h)

Nous utilisons le modèle RÀI au préscolaire et au 1er cycle depuis quelques années déjà. De plus, la prévention et l'agir tôt sont au cœur de nos décisions pour la distribution des services. Toute l'équipe se mobilise et travaille en collaboration afin d'assurer une approche différenciée pour nos élèves ayant des besoins particuliers.

7. Zones de vulnérabilité et zones de force

☑ À la suite de l'analyse des résultats obtenus par les sondages réalisés auprès des élèves, des parents et des membres du personnel et à la suite de l'analyse des données concernant la réussite des élèves, le comité pédagogique a établi des zones de force et des zones de vulnérabilité afin de pouvoir bien cerner les objectifs du *projet éducatif 2023-2027*. Le tableau suivant présente les zones de force et de vulnérabilité relevées.

Tableau 2 - Zones de force et zones de vulnérabilité de l'établissement

Zones de force	Zones de vulnérabilité
• *La collaboration avec la communauté* • *L'implication et l'engagement des membres de l'équipe-école* • *Les services mis en place* • *Les parents sont fiers de leur école et démontre un bon niveau de confiance face à celle-ci* • *Le sentiment d'appartenance des élèves*	• *La réussite des élèves avec un plan d'intervention* • *La réussite des élèves en lecture* • *La réussite des élèves dans la compétence à résoudre des situations-problèmes* • *Le bien-être physique des élèves* • *Le bien-être psychologique des élèves* • *L'implication des parents* • *La motivation et l'engagement des élèves*

☑ L'analyse du milieu a permis de déterminer des zones de force et des zones de vulnérabilité. Ces dernières ont permis au comité pédagogique de mettre en évidence les enjeux de la réussite éducative au printemps 2023 en prévision de la rédaction du projet éducatif 2023-2024.

8. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

☑ Le comité pédagogique s'est assuré de s'approprier les orientations et les objectifs du *plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Dans le projet éducatif 2023-2027 de l'école Jean XXIII, il est possible de reconnaître les deux orientations du p*lan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières :

Orientation 1.1 du PEVR : Faire de la réussite de nos élèves une fierté pour tous
Orientation 2.1 du PEVR : Offrir aux élèves un milieu sain, sécuritaire, stimulant et bienveillant

9. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

☑ Une **orientation** permet à un établissement d'enseignement d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit ses priorités. Elle est rattachée à un enjeu et présente généralement les caractéristiques suivantes :

- Elle est introduite par un seul verbe d'action;
- Elle véhicule une idée maîtresse;
- Elle est claire et concise.

☑ Un **objectif** constitue un engagement prioritaire de l'établissement d'enseignement pour la période couverte par le projet éducatif. Il énonce les changements précis et mesurables que l'établissement d'enseignement souhaite effectuer. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs pour les élèves, jeunes et adultes, et constitue la base de la reddition de comptes. Il présente généralement les caractéristiques suivantes :

- Il est introduit par un seul verbe d'action;
- Il véhicule une seule idée;
- Il précise la population étudiante ciblée;
- Il rend explicites les résultats visés.

☑ Une **cible** est associée à un indicateur et désigne le résultat visé compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère inapplicable ou inappropriée. Il peut être justifié de déterminer des cibles intermédiaires pour certains objectifs en vue d'effectuer un meilleur suivi durant la période couverte par le projet éducatif.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enjeu : La prévention et l'accompagnement pour le bien-être physique et psychologique des élèves.			
Offrir aux élèves un milieu sain, sécuritaire, stimulant et bienveillant.	*Augmenter le sentiment de bien-être et d'appartenance de tous les élèves.* *Augmenter l'offre d'accompagnement aux parents dans le développement de leur enfant.*	*Proportion d'élèves déclarant se sentir bien à l'école.* *Nombre d'activités d'accompagnement offertes aux parents.*	*75% d'ici 2027.* *Au moins deux activités d'accompagnement par cycle, par année scolaire.*
Orientations	**Objectifs**	**Indicateurs**	**Cibles**
Enjeu : La réussite de tous les élèves en français et en mathématiques.			
Faire de la réussite de nos élèves une fierté pour tous.	*Accroître la réussite des élèves en lecture.* *Accroître la réussite des élèves en mathématiques.*	*Proportion d'élèves avec un plan d'intervention ayant 70% et plus en lecture.* *Taux de réussite des élèves à la compétence résoudre des situations-problèmes.*	*70% d'ici 2027.* *95% d'ici 2027.*

10. Plan d’action